

GESTION.
avisée
POUR UN Avenir
meilleur

Budget 2013-2014

Blaine Higgs
Ministre des Finances

Budget 2013-2014

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mardi 26 mars 2013

Couverture :

Services gouvernementaux (SG 9130)

Traduction :

Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Agence des services internes du Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-55396-361-5

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Pensez à recycler!

Table des matières

Introduction	5
Contextes financier et économique difficiles	8
Mise à jour financière pour 2012-2013	9
Perspectives financières pour 2013-2014.....	10
Retour à l'équilibre	10
Gestion avisée pour un avenir meilleur	11
Gestion plus efficace des ressources humaines.....	11
Amélioration du rendement au sein de l'appareil gouvernemental : un processus et une personne à la fois.....	13
Nouvelle vision en matière de régimes de pension.....	14
Gestion avisée pour le financement des investissements stratégiques	16
Accroissement rationnel des recettes.....	19
Renforcement global de la province : relance de notre économie et amélioration de notre qualité de vie	21
Investissements stratégiques rationnels dans l'infrastructure	21
Relance de l'économie grâce à l'innovation.....	22
Création de possibilités de croissance économique et d'emplois	22
Gouvernement ouvert, transparent et responsable	24
Plan pluriannuel	26
Avenir meilleur	27
Conclusion	28
Annexe : Résumé budgétaire.....	30

Introduction

Monsieur le président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour déposer le troisième budget de notre gouvernement, un budget qui nourrit notre vision de rebâtir la province au moyen d'une gestion rationnelle des finances publiques, d'une croissance économique durable et novatrice et d'une amélioration de notre qualité de vie.

Le budget favorise l'instauration d'une culture axée sur un appareil gouvernemental allégé et plus attentif en prévoyant des mesures pour maîtriser la taille et le coût des services publics et, en contrepois, des mesures rationnelles productrices de recettes en vue d'accroître la stabilité de nos finances publiques. Les mesures annoncées dans le budget d'aujourd'hui nous rapprocheront d'un équilibre budgétaire durable au Nouveau-Brunswick tout en maintenant un régime fiscal compétitif. Nous continuerons aussi de poser les assises de la croissance de notre économie, de la stimulation des investissements commerciaux, de la création d'emplois gratifiants pour notre population et de la prospérité à long terme.

Il ne fait aucun doute que nous nous trouvons devant des défis à l'heure actuelle au Nouveau-Brunswick. Des facteurs présents ailleurs, surtout en Europe et aux États-Unis, ont des répercussions ici. Sans être responsables de la conjoncture, il nous incombe d'agir pour l'affronter résolument et permettre à notre province d'en sortir à la longue plus forte et mieux positionnée pour profiter de la reprise inévitable.

Je m'inspire des paroles d'un de mes prédécesseurs, Antoine Léger, ministre des Finances du gouvernement du premier ministre Charles Richards. Il déployait lui aussi des efforts pour rétablir les finances de la province dans une période d'incertitude économique mondiale et, dans un de ses discours du budget, il a fait une observation sur la résilience du Nouveau-Brunswick devant de tels défis. Voici ce qu'il a dit :

Notre province a enduré noblement ses épreuves, et des périodes de prospérité ont suivi. Avons-nous des raisons de croire que la situation actuelle se résoudra d'une autre façon? La prospérité renaîtra ; son retour sera accéléré par le travail constant, le courage et la détermination à réussir. [Traduction]

Comme nos ancêtres, les gens du Nouveau-Brunswick sont toujours prêts à travailler ensemble pour faire croître l'économie provinciale. Je crois que notre situation économique actuelle nous a donné à tous une conscience renouvelée de l'incidence des facteurs externes.

Bien que nous soyons conscients des défis très réels qui se posent à nous en tant que province, nous sommes aussi parfaitement conscients de l'immense potentiel de notre province. En fait, un homme d'affaires très influent à l'échelle internationale m'a dit récemment que nous ne reconnaissons pas à leur pleine valeur les énormes possibilités d'investissement qui existent au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons pour mieux commercialiser nos ressources naturelles, nos produits à valeur ajoutée et nos

services sur les marchés d'exportation internationaux, tout en faisant mieux connaître le Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs commerciaux.

Nous jouissons du potentiel qui réside dans l'amélioration de la valeur ajoutée des nouveaux produits que recèlent les secteurs de nos ressources forestières, minières et gazières et que nous ne faisons que commencer à exploiter.

Nous jouissons du potentiel qu'offrent des secteurs stratégiques comme ceux des technologies de l'information et des communications, des sciences biologiques, de la défense et de l'aérospatiale, qui commencent maintenant à s'imposer.

De plus, les possibilités qu'offre notre situation stratégique changent la donne sur ce qui pourrait devenir le plus important corridor énergétique du Canada, que traverserait un oléoduc reliant l'Ouest canadien à Saint John.

Les gens du Nouveau-Brunswick sont en outre fiers du potentiel qui existe chez nous, tant chez les personnes qui vivent actuellement dans la province que chez celles qui veulent revenir au bercail pour aider à bâtir un avenir collectif prospère. En effet, les vastes consultations tenues au cours des deux dernières années et demie auprès des gens du Nouveau-Brunswick nous permettent de dire une chose avec certitude. Notre engagement collectif et profond envers l'avenir de la province nous unit, et il nous unit beaucoup plus que les défis qui se posent ne divisent la province et sa population.

L'avenir du Nouveau-Brunswick est prometteur. Nous surmonterons le repli économique actuel et nous en sortirons plus forts, comme l'a fait le Nouveau-Brunswick dans le passé.

Le budget fédéral présenté la semaine dernière offre la possibilité d'autres investissements dans l'infrastructure, l'innovation et la formation professionnelle dans notre province. Nous attendons avec impatience les discussions et les initiatives futures dans ces domaines.

Toutefois, nous devons d'abord relever les défis actuels. La relance économique demeure lente à l'échelle mondiale, ce qui continue de rendre la situation économique difficile. Des prévisionnistes du secteur privé ont récemment révisé à la baisse des projections pour le Canada en raison de l'instabilité qui continue de caractériser le contexte économique en Europe et aux États-Unis. Dans ce contexte, les recettes sont à la baisse et les déficits sont à la hausse dans un grand nombre de provinces et territoires du Canada.

Bien sûr, le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri d'une conjoncture dont l'origine est au-delà de nos frontières. En raison des pressions externes, la province a affiché une croissance économique plus lente en 2011 et en 2012, et d'importants défis économiques persistent en 2013. La persistance d'une telle conjoncture a exercé une importante pression à la baisse sur nos recettes et sur notre situation financière globale. Nous avons réussi à gérer nos dépenses de façon plus rationnelle, mais nous

reconnaissons que nous devons aussi examiner des possibilités qui permettront d'accroître les recettes afin que nous puissions combler le manque à gagner à cet égard et redresser nos finances.

Notre gouvernement, de concert avec de nombreuses personnes de la fonction publique qui mènent la charge, a fait des progrès importants en vue de maîtriser les dépenses. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue notre objectif à long terme. Nous avons accru l'engagement des citoyens, la transparence et la reddition de comptes dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Nous avons déployé des efforts en vue d'imposer des restrictions relatives à la masse salariale, nous avons fait en sorte que les futures augmentations salariales soient liées à la croissance économique, nous avons réduit le nombre d'employés gouvernementaux par attrition et nous avons mis en œuvre des restrictions quant au recrutement. Nous prenons des mesures afin de mettre le système des régimes de pension du secteur public sur la voie de la viabilité à long terme.

Nous changeons la culture des pouvoirs publics en appliquant davantage dans les ministères le Processus d'excellence du rendement et en menant des examens exhaustifs des activités internes. Conformément à nos modèles de prestation des services publics, nous nous efforçons d'optimiser les ressources et d'améliorer la rapidité d'exécution et nous favorisons de nouvelles façons de penser. Nous réalisons des économies grâce à une gestion plus efficiente et efficace des pratiques d'achat, à l'amélioration du recouvrement des sommes dues aux contribuables, à une reddition de comptes et à une mesure du rendement. Nous avons instauré un plan pluriannuel de prévisions de dépenses en capital afin de mieux contrôler les investissements stratégiques futurs dans l'infrastructure publique.

Toutefois, certaines de nos mesures visant à assurer la stabilité des dépenses futures ont entraîné des coûts ponctuels immédiats qui feront augmenter le déficit à court terme. Notre gouvernement a comme engagement de gérer de manière avisée les finances de la province, et nous prendrons les décisions qui s'imposent afin d'assurer la viabilité financière et un avenir meilleur pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, l'engagement des citoyens est un élément clé de notre prise de décisions. Le rétablissement de l'équilibre budgétaire est un processus pluriannuel et il nécessite l'appui des gens du Nouveau-Brunswick. Cette année encore, j'ai sillonné la province pour consulter le public sur les moyens de relever nos défis financiers, et j'ai été impressionné par l'apport ciblé et par la qualité des idées et suggestions qu'ont formulées des membres engagés de notre société, des membres des services publics, des parties prenantes et des syndicats. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé aux réunions ou qui ont transmis leurs observations et leurs suggestions au moyen du site Web, par courriel ou par courrier ordinaire. Le gouvernement continuera d'évaluer ces suggestions. Je suis très impressionné quand de vraies personnes présentent de vraies idées et de vraies préoccupations afin d'améliorer la province que nous chérissons.

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui reflète la vision de notre gouvernement, qui est de faire des investissements stratégiques afin de renforcer notre économie ainsi que notre province et d'améliorer notre qualité de vie, mais il énonce aussi d'autres mesures pour nous rapprocher de notre but de vivre selon nos moyens. Pour ma part, j'ai été très déçu de ne pas pouvoir atteindre comme prévu nos objectifs financiers cette année, car, même si nous avons géré strictement les dépenses, une économie affaiblie a sapé davantage notre assiette de recettes. Cependant, nous sommes en même temps fermement déterminés à poursuivre l'exécution d'un plan rationnel de rétablissement de l'équilibre budgétaire dans un avenir proche.

En fin de compte, l'assainissement de nos finances, la suppression du déficit et la réduction de la dette nette sont des éléments clés de notre prospérité future et le meilleur legs que nous puissions laisser à nos enfants et aux futures générations du Nouveau-Brunswick. Toutefois, ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses priorités sur lesquelles insistent les gens du Nouveau-Brunswick.

Contextes financier et économique difficiles

Monsieur le président, je fais maintenant le point sur l'économie du Nouveau-Brunswick. L'économie provinciale est aux prises avec des défis semblables à ceux qui se posent dans bien des collectivités territoriales. Toutefois, il pointe à l'horizon des possibilités incontestables.

Selon l'estimation du ministère des Finances, l'économie a progressé de 0,7 % en 2012, ce qui est sous la barre du 1,3 % prévu en mars dernier, mais qui marque un rendement légèrement supérieur à celui de 2011, année pendant laquelle l'économie n'a affiché aucune croissance réelle.

De nombreux secteurs de l'économie nationale ont affiché un rendement anémique en 2012. La croissance du revenu du travail a été inférieure à la moitié du taux de croissance en 2011, et les ventes au détail ont diminué. Ensemble, de tels indicateurs ont entraîné les recettes fiscales à la baisse. La modeste diminution au chapitre de l'emploi a continué de poser des défis en 2012, mais 1 500 emplois à temps plein se sont ajoutés, ce qui est positif.

Les perspectives économiques mondiales pour 2013 se sont détériorées au cours des derniers mois, et, dans un tel contexte, le ministère des Finances prévoit pour le Nouveau-Brunswick une croissance réelle de 0,5 %. La fermeture de la mine de métaux communs Xstrata, située près de Bathurst, ralentira l'activité économique en 2013. La contribution du secteur public à la croissance économique sera aussi limitée en raison de mesures continues de rééquilibrage budgétaire à tous les paliers du gouvernement.

L'emploi au Nouveau-Brunswick devrait reprendre légèrement au cours de l'année, mais il est prévu que la croissance des revenus demeurera en dessous de la moyenne historique, ce qui limitera la croissance des recettes fiscales de la province.

Les importantes initiatives d'investissement du secteur privé qui ont contribué à la croissance économique des dernières années s'achèveront en 2013. Leur achèvement, conjugué à des niveaux plus viables de dépenses en capital de la part du gouvernement, limitera en 2013 l'apport des investissements en capital à l'économie.

La reprise graduelle du marché de l'habitation américain, qui est en cours, est de bon augure pour le secteur forestier du Nouveau-Brunswick, et le commerce extérieur, moteur principal de la croissance économique en 2013, devrait en profiter. L'électricité produite par la centrale nucléaire remise à neuf de Point Lepreau devrait améliorer la balance commerciale de la province et la production dans le secteur des services publics.

Un regard sur 2014 et après porte à l'optimisme. L'amélioration de l'activité économique aux États-Unis et au Canada devrait offrir des possibilités au secteur du commerce extérieur. Le secteur minier devrait profiter de la production accrue à la mine de potasse récemment agrandie, alors que des perspectives favorables du secteur se présentent également à un certain nombre de mines de métaux communs éventuelles qui sont actuellement à l'étude ou en voie de développement. De plus, le gouvernement continue d'examiner de réelles possibilités de développement qui présentent un potentiel intéressant dans les secteurs des ressources forestières à valeur ajoutée, des ressources agricoles et des ressources énergétiques de la province.

Mise à jour financière pour 2012-2013

Monsieur le président, tel que l'indique notre rapport du troisième trimestre, un déficit de 411,1 millions de dollars est maintenant prévu pour 2012-2013. Les dépenses ont été gérées de près pendant l'année. Toutefois, on s'attend à des recettes nettement inférieures en raison de l'affaiblissement de l'économie en 2011 et en 2012.

J'ai le plaisir de signaler que les dépenses des ministères sont en fait inférieures aux sommes budgétées en 2012-2013. Nos dépenses ont augmenté d'environ 53 millions de dollars en raison de l'adoption de nouvelles tables de mortalité actuarielles, qui ont été mises à jour pour la première fois en près d'une décennie, ce qui a entraîné un dépassement de budget de 32,3 millions au chapitre des dépenses. Il est prévu que les recettes seront de 195,8 millions inférieures aux sommes budgétées, principalement à cause de la baisse des recettes fiscales découlant du ralentissement économique.

Dans le cadre de nos processus de reddition de comptes et de tableaux de bord équilibrés, nos rapports économiques et financiers indiquent clairement, en expliquant les écarts applicables, les ministères dont les dépenses sont inférieures aux limites de leur budget, ceux qui respectent leur budget et ceux qui dépassent les limites de leur

budget. Le tout a augmenté la transparence, la reddition de comptes et la précision des ministères quant aux opérations financières.

Perspectives financières pour 2013-2014

Monsieur le président, j'aimerais maintenant exposer notre plan pour l'exercice financier qui commence. Comme nous l'avons déjà dit, une approche équilibrée fondée sur des augmentations rationnelles des recettes alliées à des mesures de restriction et d'efficacité est nécessaire afin de rééquilibrer les recettes et les dépenses et d'enregistrer des soldes budgétaires viables à l'avenir. Le budget d'aujourd'hui prévoit la mise en œuvre de mesures pour aider à rétablir un tel équilibre, à ralentir la croissance de la dette nette et à assurer la possibilité d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Nous prévoyons pour 2013-2014 un déficit global de 478,7 millions de dollars. Exception faite de la charge de retraite ponctuelle exceptionnelle de 110 millions, un déficit opérationnel de 368,7 millions est prévu.

La croissance des recettes en 2013-2014 sera freinée par les répercussions cumulatives d'une économie dont la croissance a été lente de 2011 à 2013, de la fermeture imminente de la mine Xstrata et de l'absence d'augmentation des transferts fédéraux importants et des recettes en capital extraordinaires du gouvernement fédéral qui faisaient partie des recettes de 2012-2013.

Les recettes devraient augmenter de 1,8 % par rapport aux prévisions révisées du troisième trimestre de 2012-2013, pour se chiffrer à 7,994 milliards de dollars. La somme comprend environ 168 millions de dollars découlant de mesures productrices de recettes qui amorceront le rééquilibrage des recettes et des dépenses.

Les gains d'efficacité résultant d'initiatives liées aux services généraux, aux ministères et à d'autres programmes ont fait en sorte que les ministères continuent d'enregistrer une croissance essentiellement nulle des dépenses. Selon les projections, les dépenses globales se chiffreront à 8,473 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 2,5 % par rapport aux prévisions révisées pour le troisième trimestre de 2012-2013, augmentation qui est liée directement à la charge de retraite ponctuelle.

La dette nette augmentera de 594,4 millions de dollars en 2013-2014, selon les projections. Il est prévu que la dette nette provinciale frisera les 11,6 milliards de dollars d'ici à la fin de 2013-2014.

Retour à l'équilibre

Monsieur le président, compte tenu de la situation financière difficile à laquelle nous nous heurtons, il est essentiel pour nous de mieux gérer nos dépenses et de vivre selon

nos moyens. Cependant, nous ne pouvons pas atteindre notre but uniquement à force d'économies ; nous devons aussi augmenter nos recettes. L'actuel déficit structurel résulte non seulement de l'affaiblissement de l'économie, mais aussi de décisions gouvernementales antérieures en matière de dépenses et de recettes, y compris les réductions considérables au titre de l'impôt sur le revenu auxquelles le gouvernement précédent a consenti et qui n'ont pas été contrebalancées par d'autres mesures. Nous devons rééquilibrer le système de recettes afin de fournir les ressources nécessaires à la prestation des programmes et des services que mérite la population.

L'équilibre budgétaire n'est pas une fin en soi ; il est un élément clé de la prospérité. À long terme, un équilibre budgétaire soutenu permettra de libérer des ressources financières qui seraient autrement affectées au paiement du service de la dette au lieu d'être investies dans des services pour les gens du Nouveau-Brunswick et il donnera à notre province la marge de manœuvre financière pour pallier aux imprévus. Notre bilan fait état de nos progrès importants pour ce qui est de la gestion plus efficiente des dépenses gouvernementales. En 2011-2012, nous avons vu les dépenses diminuer d'une année sur l'autre pour la première fois en 11 ans. Grâce au budget d'aujourd'hui, nous poursuivrons le travail entamé.

Monsieur le président, étant donné la qualité des personnes que nous comptons dans le système, je suis convaincu que nous dépasserons le résultat prévu.

Gestion avisée pour un avenir meilleur

Monsieur le président, la gestion rationnelle de nos ressources humaines, de nos pensions, de nos coûts de fonctionnement et autres coûts est un élément clé de notre plan global de gestion. Je suis fier que nos efforts au titre des deux derniers budgets pour instaurer des mesures de restriction et l'excellence du rendement relativement à une gestion plus rationnelle et efficace des dépenses aient été acceptés comme nouvelle culture des pouvoirs publics et que ces efforts produisent des résultats concrets. Toutefois, il reste encore beaucoup de travail à accomplir si nous voulons vraiment commencer à vivre selon nos moyens.

J'aimerais maintenant informer la Chambre d'initiatives que nous prendrons en 2013-2014.

Gestion plus efficace des ressources humaines

Monsieur le président, le gouvernement actuel valorise l'apport de nos employés et leur collaboration à la mise en place collective d'une nouvelle culture axée sur des services publics plus compétents et plus rentables. Les employés ont présenté un grand nombre d'idées et de suggestions, que nous avons adoptées, visant à réaliser des gains d'efficacité, à économiser et à gagner du temps dans la prestation des services. Afin de

mieux répondre aux objectifs du gouvernement pour ce qui est de vivre selon nos moyens et d'assurer la viabilité des finances publiques, nous instaurons un certain nombre d'initiatives internes en matière de ressources humaines.

Les salaires et avantages versés à nos employés se chiffrent à plus de 2,4 milliards de dollars et représentent une part importante des dépenses provinciales. C'est pourquoi notre gouvernement est muni d'un plan triennal de réduction de la taille des services publics, et nous sommes en bonne voie de réaliser des économies de 86 millions d'ici à 2014-2015. Au moyen de départs à la retraite ou par attrition, nous visons à réduire l'effectif des services publics d'au moins 500 employés par année, et, jusqu'à maintenant, nous avons dépassé l'objectif de la première année en réalisant une réduction globale de 637 employés. Toutes les parties des services publics ont connu des réductions de plus de 1 700 postes depuis l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement.

Le ministère des Ressources humaines a pris un certain nombre d'initiatives relatives à la rémunération du personnel de gestion et des employés non syndiqués.

Monsieur le président, le maintien de l'allocation de retraite versée aux employés des services publics coûte environ 52 millions de dollars par année à la province. Le fait d'équilibrer les avantages et la sécurité à long terme du régime de pension reflète les meilleures pratiques et protège les intérêts des contribuables. Nous croyons qu'il est dans l'intérêt supérieur de la province de mettre fin au programme. Nous avons amorcé le processus en 2011 en mettant fin à l'allocation de retraite pour le personnel de gestion et les employés non syndiqués engagés après le 1^{er} avril 2011.

Maintenant, le personnel de gestion et les employés non syndiqués des parties I, II et III engagés avant le 1^{er} avril 2011 n'accumuleront plus de crédits d'allocation de retraite à compter du 31 mars 2013. Ils auront la possibilité de recevoir immédiatement leur allocation ou de reporter au moment de leur retraite le paiement de l'allocation de retraite.

Les changements relatifs à l'allocation de retraite seront en outre négociés avec les syndicats du secteur public pour les employés syndiqués. Le premier ministre a aussi informé les organismes de la partie IV que, s'il y a lieu, ils devront appliquer ces changements à leurs employés.

Monsieur le président, nous multiplierons nos efforts pour améliorer le recours aux congés de maladie et la gestion à cet égard par la voie d'initiatives telles que le Programme de gestion de l'assiduité, qui examine le recours aux congés de maladie dans les parties I, II et III. Afin d'assurer la viabilité à long terme et la pertinence du programme de congés de maladie, nous devons veiller à ce qu'il y ait recours au programme uniquement quand les circonstances le dictent.

Le Programme de gestion de l'assiduité, qui sera lancé en 2013, comporte plusieurs éléments, dont un nouveau guide de soutien en matière d'assiduité, une formation pour les professionnels des ressources humaines au sein de l'appareil gouvernemental et une formation obligatoire pour les gestionnaires.

Nous travaillons de concert avec nos syndicats du secteur public par la création de comités d'assiduité au travail et de mieux-être des employés, chargés de nous aider à réduire de façon importante le recours aux congés de maladie et à réserver les prestations de congés de maladie à des situations de réel besoin. Nous croyons que tout le monde a un rôle à jouer pour que, d'ici au 31 mars 2015, nous réduisions de 20 % le recours aux congés de maladie, ce qui nous procurera des économies d'environ 20 millions de dollars. J'ai le plaisir d'annoncer que nos efforts visant à limiter le recours aux congés de maladie donnent déjà des résultats positifs.

Le gouvernement comprend que le développement professionnel complémentaire de ses employés est un élément essentiel pour l'atteinte de ses objectifs. Un nouveau programme de gestion du rendement et du leadership est en voie d'élaboration et sera mis en œuvre pendant l'exercice 2013-2014.

Amélioration du rendement au sein de l'appareil gouvernemental : un processus et une personne à la fois

Monsieur le président, au cours de l'exercice financier 2012-2013, notre gouvernement a jeté les bases, dans le secteur public, d'une gestion avisée visant l'adoption de saines pratiques organisationnelles comme moteur d'une amélioration continue.

L'application d'une méthode exhaustive d'amélioration des processus, appelée Lean Six Sigma, constitue un élément important du programme. Jusqu'ici, le concept de l'excellence du rendement a été appliqué dans 13 ministères, et d'autres ministères l'adopteront à l'automne. En ce qui a trait à l'amélioration des processus, plus de 400 employés ont participé à des équipes de projet Lean Six Sigma. Plus de 70 projets du genre sont achevés ou en cours. Il est prévu que les premiers projets achevés procureront des économies directes de plus de 3,5 millions de dollars et 2 millions de dollars de plus découlant d'améliorations de la productivité. À mesure que leur expérience du projet s'enrichit, les ministères cernent des projets de valeur supérieure porteurs d'économies réelles qui dépassent d'environ 20 % les prévisions initiales. D'autres économies et améliorations seront réalisées en 2013-2014.

Monsieur le président, les pratiques favorisant l'excellence du rendement exigent l'engagement et la discipline non seulement chez le gouvernement comme tel, mais aussi chez les membres des services publics, afin de réaliser les améliorations prévues au chapitre des processus et de la productivité ainsi que les économies qui en découlent. Il faut donc assurer une amélioration continue, un processus et une personne à la fois.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont participé aux initiatives en question ou qui les ont appuyées et leur dire que notre gouvernement reconnaît la valeur de leur apport. Une des personnes en question est Jennifer Kikkert, qui est responsable régionale de la gestion des processus opérationnels du Réseau de santé Horizon. Jennifer collabore aussi avec le Bureau de la gestion stratégique du Bureau du Conseil exécutif afin d'aider à mettre en œuvre le Processus d'excellence du rendement.

Voici ce que dit Jennifer :

Le Processus d'excellence du rendement est essentiel pour assurer la viabilité des services de soins de santé au Nouveau-Brunswick. Les dépenses pour les soins de santé représentent un pourcentage croissant du budget provincial, et un tel niveau de dépenses ne peut pas être maintenu. Le Réseau de santé Horizon s'est vite rendu compte de l'importance d'améliorer les processus et il s'est donné comme priorité, en tant qu'organisation, de mettre l'accent sur les processus.

Je suis ravie que le Réseau Horizon se soit porté volontaire pour être parmi les premiers à adopter le Processus d'excellence du rendement, et nous sommes déjà témoins de résultats extraordinaires. Compte tenu des défis financiers avec lesquels nous sommes actuellement aux prises, le Processus d'excellence du rendement est la seule solution viable. Nous avons l'habitude de dire « c'est ce que nous avons toujours fait » ou « c'est ce que nous faisons depuis 30 ans ». La situation dans la province ne ressemble en rien à celle d'il y a 30 ans, et les processus qui évoluent au fil des ans peuvent être améliorés. La population s'attend à obtenir un certain niveau de services, mais il est temps qu'elle se demande si toutes ses exigences représentent des « besoins » ou simplement des « désirs ». Nous devons travailler de façon avisée en analysant ce que nous faisons et notre façon de le faire. Voilà la raison d'être du Processus d'excellence du rendement, lequel nous aidera à assurer la durabilité et à optimiser le rendement de l'argent consacré aux services de soins de santé. [Traduction.]

Au nom de notre gouvernement, je veux vous remercier, Jennifer, ainsi que de nombreuses autres personnes, de votre engagement visant à renforcer l'efficacité et la viabilité du système pour la population du Nouveau-Brunswick.

Nouvelle vision en matière de régimes de pension

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick ont constaté par eux-mêmes ces dernières années que certains régimes de pension dans la province ne peuvent être maintenus. Nous en avons été témoins lorsque les employés de Fraser Papers et de St. Anne-Nackawic, qui croyaient que leurs régimes de pension étaient garantis, ont fini par apprendre que la garantie ne tenait qu'à la capacité et à la volonté de payer de leur employeur.

Nous avons vu des régimes des services publics périlleusement sous-provisionnés qui nécessitent des millions de dollars ou des modifications importantes afin de redevenir viables. Les répercussions grandissantes d'une espérance de vie accrue, des faibles rendements des marchés et de la croissance ralentie des recettes gouvernementales ont rendu de moins en moins abordable le soutien apporté à ces régimes.

Les régimes de pension actuels au Nouveau-Brunswick et, en fait, d'un bout à l'autre du Canada ont été conçus à une époque où le personnel travaillait plus longtemps et vivait moins longtemps après la retraite. Étant donné le vieillissement de notre population, les taux d'intérêt plus bas que de coutume et la volatilité croissante des rendements des investissements, le problème ne se résoudra pas, mais ne fera que s'aggraver.

Notre gouvernement n'est pas responsable de la conjoncture économique et démographique qui nécessite la réforme des régimes de pension, mais nous agissons, Monsieur le président. Nous avons agi en reconnaissance du fait que tous les gens du Nouveau-Brunswick, jeunes et moins jeunes, méritent une bonne qualité de vie après la retraite.

C'est bien beau de dire qu'il ne faudrait pas changer les régimes de pension, mais des changements s'imposent et s'en viennent. Nous ne pouvons pas plus les arrêter que nous pouvons arrêter la marée montante. La question est la suivante : Que ferons-nous aujourd'hui pour réduire les risques dans l'avenir afin de rendre les régimes de pension plus sûrs pour les cotisants et plus abordables pour les contribuables?

Remettre à plus tard la question des régimes de pension n'est plus une option. Faire l'autruche n'est pas une option non plus. Notre gouvernement agira aujourd'hui pour que nos enfants et nos petits-enfants aient une pension dans l'avenir.

D'ailleurs, nous ne sommes pas seuls. Des autorités de l'ensemble du Canada ont pris des mesures de réforme des régimes de pension pour mieux relever les défis qui se posent à elles. Un grand nombre d'entre elles se tournent vers le Nouveau-Brunswick parce qu'il mène la voie dans l'élaboration d'un modèle qui rendra les régimes de pension plus viables, abordables et sûrs. En fait, durant l'allocution qu'il a prononcée lors de notre récent symposium national sur les pensions, Jim Leech, président et chef de la direction du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, l'un des plus importants régimes de retraite pour une seule profession du Canada, s'est dit impressionné des progrès réalisés au Nouveau-Brunswick. Récemment, les villes de Saint John et de Fredericton ont également adopté le modèle en question.

Monsieur le président, il est clair que notre gouvernement considère le modèle de régime de pension à risques partagés comme la meilleure solution pour réaliser la future transition du régime de pension de retraite dans les services publics.

Passer à un modèle de régime à risques partagés est dans l'intérêt supérieur non seulement des cotisants à un régime dont la province est le répondant, qui peuvent être certains d'avoir accès à leurs prestations de pension pendant des années à venir, mais

également des contribuables du Nouveau-Brunswick, à qui il ne sera pas demandé de financer les obligations grandissantes que ces régimes de pension peuvent autrement contracter.

Gestion avisée pour le financement des investissements stratégiques

Monsieur le président, abstraction faite de la charge de retraite ponctuelle, les dépenses globales pour 2013-2014 augmenteront de seulement 1 % par rapport au troisième trimestre de 2012-2013, comparativement à la croissance annuelle moyenne de 4,4 % des dépenses au cours des neuf années précédentes. Les changements annuels durant cette période ont atteint un maximum de 7,2 %. La croissance des dépenses en 2013-2014, abstraction faite de la charge de retraite ponctuelle, s'élève à environ 100 millions de dollars, dont 70 millions visent de nouvelles initiatives. Il s'agit notamment d'investissements visant l'innovation, de la mise en œuvre continue de la Stratégie sur le diabète et de la stratégie en matière de santé mentale, de l'établissement du nouvel Institut de l'énergie du Nouveau-Brunswick, d'un financement accru au titre du développement de la petite enfance et de la réforme de l'aide sociale. De plus amples détails des initiatives seront fournis lorsque les ministres présenteront leurs prévisions budgétaires aux fins de débat.

Le budget d'aujourd'hui contient plus de 230 millions de dollars pour des initiatives de réduction des dépenses dans tous les ministères, initiatives qui visent à compenser les pressions liées à l'inflation. Des examens détaillés et approfondis sont en cours au ministère de la Santé, au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, au ministère du Développement social et au ministère des Transports et de l'Infrastructure afin de cerner des gains d'efficience dans la prestation des services. Les budgets de tous les ministères sont assujettis à diverses mesures d'efficience visant à compenser les pressions qu'exercent l'inflation et la demande de services ainsi qu'à ouvrir la voie à certains nouveaux investissements.

Monsieur le président, le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick représente environ 40 % du budget provincial. Les contribuables dépensent 6 000 \$ chaque minute pour garder notre système de soins de santé en activité. Dans une province où les moyens financiers sont réduits, nos dépenses en soins de santé se sont chiffrées à environ 4 300 \$ par personne en 2011, somme considérablement plus élevée que la moyenne nationale d'un peu plus de 4 000 \$ par personne. Une telle situation ne peut pas durer.

Le droit à des soins de santé universels constitue l'un des éléments qui définissent les gens du Canada. Les gens ordinaires croient que les soins de santé dans notre pays sont gratuits. Il s'agit néanmoins d'un mythe, Monsieur le président. Les soins de santé ne sont pas gratuits. Notre carte d'assurance-maladie est une carte de crédit pour laquelle nous ne recevons jamais de facture. La facture est envoyée aux gens du Nouveau-Brunswick, et je suis au regret de dire que nous dépensons bien au-delà de

notre limite de crédit. Nous en sommes au point où les paiements de carte de crédit influent fortement sur notre capacité de faire autre chose dans la province.

Nous devons agir pour protéger le système de soins de santé dont nous avons besoin. Le Secrétariat du renouveau du système de santé a mené une analyse fondée sur des données probantes pour repérer les problèmes et pour rapprocher le coût par personne des soins de santé de la moyenne nationale d'ici quatre ans. Le travail accompli à cet égard me permet de vous annoncer aujourd'hui que, pour la première fois de mémoire récente, le budget des soins de santé de la province n'augmentera pas ; néanmoins, les investissements nécessaires seront maintenus, et les services cliniques ne seront pas compromis.

Étant donné que la rémunération du personnel des soins de santé du Nouveau-Brunswick absorbe directement 74 % des dépenses en soins de santé, les conséquences de la décision se feront sentir. Les réductions administratives déjà annoncées par les réseaux de santé Horizon et Vitalité se poursuivront, et les régies régionales de la santé entreprendront un exercice d'analyse comparative afin de déterminer si nos services sont à la hauteur de ceux qui sont dispensés ailleurs au Canada. Les résultats de cet exercice seront mis en œuvre dans notre système hospitalier.

De plus, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, de concert avec les régies régionales de la santé, étudiera les possibilités en matière de gestion et instaurera des gains d'efficience dans les services non cliniques tels que les services d'alimentation et d'entretien ménager dans les hôpitaux du Nouveau-Brunswick. FacilicorpNB étudiera la possibilité d'effectuer des économies semblables dans les buanderies en milieu hospitalier.

Par ailleurs, le gouvernement fixera à 425 millions de dollars le plafond des facturations de l'Assurance-maladie pour les deux prochaines années et examinera l'ensemble de nos incitatifs financiers visant le recrutement et le maintien en poste de médecins.

Le 1^{er} juin 2013, le prix des médicaments génériques sera réduit de 10 % pour se fixer à 25 % du prix de marque, et les frais d'exécution d'ordonnance payés aux pharmacies seront rajustés pour préciser la fréquence d'exécution des ordonnances pour divers produits pharmaceutiques.

Monsieur le président, le budget du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance augmentera de seulement 3,5 millions de dollars en 2013-2014, puisqu'un certain nombre d'initiatives d'efficience et de restriction compensent les augmentations inflationnistes et un nombre limité de nouveaux investissements dans des domaines tels que le développement de la petite enfance, l'inclusion scolaire et la réduction de la pauvreté. Des économies seront réalisées en ciblant, entre autres, la poursuite du plan de réorganisation des districts scolaires, les achats stratégiques et la réduction des dépenses du bureau central.

Monsieur le président, le budget du ministère du Développement social augmente de 4,7 millions de dollars par rapport aux prévisions pour 2012-2013. Les économies réalisées notamment par voie d'attrition et par voie de projets d'amélioration continue axés sur les techniques Lean Six Sigma permettent un nombre limité de nouveaux investissements en 2013-2014. Nous ne devons pas oublier notre obligation de protéger les plus vulnérables de notre société, et ces nouveaux investissements visent, entre autres, ce qui suit : des majorations des taux d'aide sociale et des améliorations à cet égard ; un financement additionnel des foyers de soins spéciaux, des lits de soins spécialisés et des résidences communautaires ; un financement additionnel au titre du Plan de rénovation et de remplacement des foyers de soins ; des augmentations au titre d'un certain nombre d'initiatives de réduction de la pauvreté.

Monsieur le président, le ministère des Transports et de l'Infrastructure deviendra au cours de 2013-2014 une entité renouvelée, puisqu'il s'engagera dans des activités de productivité et d'amélioration continue à l'échelle du ministère, activités qui mèneront à des réductions importantes des frais de fonctionnement, à une productivité accrue de la main-d'œuvre et à une utilisation efficace de l'équipement et du matériel. De tels efforts permettront d'assurer à notre population de meilleurs services à un coût réduit pour les contribuables. Selon les prévisions, des économies de l'ordre de 26 millions de dollars seront réalisées en 2013-2014.

Monsieur le président, la situation financière a obligé le gouvernement actuel à prendre les décisions difficiles qui s'imposaient pour assurer une gestion avisée des dépenses. Voici des exemples tirés du budget d'aujourd'hui :

- la gestion efficace de la croissance des dépenses au titre des soins de santé ;
- la gestion et la mise en œuvre de gains d'efficacité au ministère des Transports et de l'Infrastructure, au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et au ministère du Développement social ;
- aucune augmentation du financement des universités publiques, du CCNB et du NBCC, l'attente étant qu'ils continuent de chercher à accroître l'efficacité opérationnelle et que les augmentations des frais de scolarité soient plafonnées à 150 \$;
- la poursuite de la mise en œuvre du processus d'amélioration des programmes du ministère des Ressources naturelles ;
- la vente de l'avion du gouvernement.

Monsieur le président, une gestion plus efficace des véhicules des cadres supérieurs du gouvernement et une restriction de leur nombre sont des idées que le personnel et le public ont avancées pour donner suite à des préoccupations. À cette fin, nous avons terminé un examen global des politiques actuelles en matière de véhicules, lequel indique qu'une réduction possible de 10 % par rapport aux dépenses actuelles est faisable. Notre gouvernement estime que, en tant que ministres et députés, nous devons suivre un tel exemple d'utilisation plus efficace des biens de transport.

Accroissement rationnel des recettes

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick a besoin d'un régime fiscal qui soit compétitif tant au Canada qu'à l'échelle internationale. Des mesures prises par l'ancien gouvernement ont sérieusement nui à notre résultat financier. Même si l'impôt sur le revenu a été réduit ces dernières années, le plan n'a pas été mené à bien, car les décisions difficiles visant à procéder à des augmentations ailleurs afin de maintenir un équilibre sain entre les recettes et les dépenses n'ont pas été prises. Le déséquilibre a grandement contribué à notre défi financier actuel, et nous devons nous y attaquer.

Nos deux budgets précédents annonçaient des mesures productrices de recettes pour aider à répondre aux besoins financiers de façon à permettre à la province de maintenir la compétitivité du régime fiscal du Nouveau-Brunswick. Étant donné la situation financière actuelle, d'autres mesures fiscales sont nécessaires dans le budget d'aujourd'hui pour rééquilibrer les recettes et les dépenses dans notre quête de soldes budgétaires viables. À cette fin, il faut abolir les récentes réductions des taux d'impôt sur le revenu des particuliers et d'impôt sur le revenu des corporations. À mesure que la situation financière s'améliorera, le gouvernement évaluera la possibilité de rééquilibrer les impôts.

Monsieur le président, pour accroître les recettes, les taux d'impôt sur le revenu des particuliers en vigueur en 2006 seront réinstaurés le 1^{er} juillet 2013. Même s'ils sont plus élevés que les taux actuellement en vigueur, les taux d'impôt sur le revenu des particuliers de 2006 sont beaucoup plus bas que ceux qui étaient en vigueur en 2007 et en 2008.

Fait encore plus important, les taux de 2006 étaient beaucoup plus progressifs et équitables que ceux que le gouvernement précédent avait imposés. Par suite du retour aux taux de 2006, les personnes qui ont les moyens de payer plus le feront. Les mesures donneront lieu à la plus importante augmentation de l'impôt, exprimée en pourcentage, pour les personnes qui se trouvent dans les deux tranches supérieures de revenu et qui font de 77 908 \$ à 126 662 \$ et davantage.

Par exemple, pour une personne seule dont le revenu imposable est de 40 000 \$, l'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers du Nouveau-Brunswick correspondra en 2014 à une augmentation modeste de 6 \$ à la quinzaine.

Pour une famille de deux personnes à un seul revenu d'emploi dont le revenu imposable est de 80 000 \$, l'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers du Nouveau-Brunswick correspondra en 2014 à une augmentation d'environ 47 \$ à la quinzaine.

Toutes les tranches de revenu et les crédits continueront d'être indexés au taux de l'inflation. De plus, les améliorations apportées au titre de la réduction d'impôt applicable aux faibles revenus, qui ont été annoncées en 2009, se poursuivront afin d'aider à protéger les personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick des

augmentations du taux d'impôt qui sont prévues au budget. Ainsi, en 2013, les personnes seules dont le revenu ne dépasse pas 15 667 \$ et les familles à un seul revenu d'emploi dont le revenu ne dépasse pas 27 779 \$ ne paieront pas d'impôt provincial sur le revenu. De plus, les personnes seules dont le revenu ne dépasse pas 35 334 \$ et les familles à un seul revenu d'emploi dont le revenu ne dépasse pas 55 000 \$ continueront de profiter de la réduction d'impôt applicable aux faibles revenus.

Les mesures relatives à l'impôt sur le revenu des particuliers procureront au gouvernement des recettes supplémentaires estimées à 136 millions de dollars en 2013-2014 et à 198 millions en 2014-2015 pour l'aider à faire face à la situation financière.

Monsieur le président, même à la suite des augmentations en question, l'impôt sur le revenu des particuliers du Nouveau-Brunswick sera toujours inférieur à l'impôt des autres provinces Maritimes et du Québec.

Pour veiller à ce que les entreprises contribuent aussi à relever le défi financier, le taux général d'impôt sur le revenu des corporations du Nouveau-Brunswick augmentera également. Le 1^{er} juillet 2013, le taux général d'impôt sur le revenu des corporations passera de 10 % à 12 %. La mesure générera des recettes supplémentaires estimées à 17 millions de dollars en 2013-2014 et à 22 millions en 2014-2015.

Monsieur le président, même avec un taux de 12 %, le Nouveau-Brunswick continuera d'avoir le taux général d'impôt sur le revenu des corporations le plus bas du Canada atlantique.

Le gouvernement est sensible au besoin d'encourager les investissements commerciaux provenant du secteur privé. Même si le gouvernement a l'intention d'annuler les réductions du taux d'impôt sur le revenu applicable à la petite entreprise, nous travaillerons néanmoins avec des parties prenantes à l'étude des possibilités visant à encourager les investissements commerciaux et à augmenter la compétitivité en améliorant le crédit d'impôt actuel pour les investisseurs dans les petites entreprises.

Monsieur le président, il est généralement admis que l'usage du tabac impose des frais importants au système de soins de santé. Les taxes sur le tabac sont un outil important dont disposent les gouvernements pour aider à décourager le tabagisme et à payer les frais additionnels qu'inflige l'usage du tabac à notre système de soins de santé. À minuit ce soir, le taux de la taxe applicable à tous les produits du tabac au Nouveau-Brunswick sera porté à 19 ¢ la cigarette, ou l'unité équivalente, sauf la taxe applicable aux cigares, qui passera à 75 % du prix de détail. Il est estimé que ces augmentations du taux de la taxe sur le tabac produiront ensemble des recettes supplémentaires de 15 millions de dollars en 2013-2014.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick possède une variété de riches gisements minéraux. L'exploration et l'exploitation minières jouent un rôle important pour ce qui est de soutenir et de faire croître l'économie et de créer des emplois dans la province. Nous

devons créer des conditions qui favorisent des pratiques rationnelles d'exploration, de mise en valeur et de transformation à valeur ajoutée des ressources naturelles. Nous devons aussi maximiser le rendement des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick au profit de toute la population de la province.

À ce titre, plusieurs modifications de la structure des redevances sur les ressources naturelles de la province seront annoncées à l'Assemblée législative au cours de la présente session.

Monsieur le président, notre gouvernement continuera de participer aux efforts visant à faire face à la situation financière actuelle en comprimant les dépenses. Toutefois, nous aurons besoin de recettes additionnelles afin d'équilibrer nos finances. Le Nouveau-Brunswick est à l'aube d'une nouvelle ère, car nos ressources naturelles pourraient générer de nouvelles recettes. Dès que les initiatives visant à relancer notre économie et à accroître nos exportations donneront lieu à une activité économique accrue, à des investissements et à la création d'emplois, les mesures au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des corporations prévues dans le budget d'aujourd'hui seront passées en revue dans le cadre d'un examen plus large du rééquilibrage de notre régime fiscal. En outre, des projets d'exploration et de mise en valeur des ressources naturelles et de l'énergie qui pointent à notre horizon pourraient aussi alimenter la croissance économique et produire des recettes qui nous permettront de partager les avantages avec la population du Nouveau-Brunswick.

Renforcement global de la province : relance de notre économie et amélioration de notre qualité de vie

Monsieur le président, même en ces temps difficiles sur le plan économique, nous continuerons à faire des investissements pour notre avenir. Nous investirons des économies réalisées grâce à des mesures qui améliorent notre rendement économique et notre qualité de vie et qui assurent à notre population l'appui et les services dont elle a besoin, et ce, de manière efficiente et efficace.

Investissements stratégiques rationnels dans l'infrastructure

Monsieur le président, chaque jour, des centaines de milliers de personnes au Nouveau-Brunswick travaillent dans nos écoles, nos hôpitaux et nos autres bâtiments publics ou les visitent ou encore se servent de notre réseau de transports ; leur santé, leur sécurité et leur sûreté sont au premier plan dans nos délibérations. En décembre, notre gouvernement a déposé un plan pluriannuel de dépenses en capital axé sur l'entretien des actifs actuels et l'achèvement des projets déjà en cours. Seulement 3,5 millions de dollars, ou moins de 1 % des dépenses en capital globales de 466 millions, seront investis pour commencer de nouveaux projets.

Dans le cadre d'une gestion financière rationnelle, le plan pluriannuel de dépenses en capital qui porte sur la période se terminant à la fin de l'exercice 2015-2016 inclut seulement une somme modeste pour la mise en chantier de nouveaux projets d'immobilisations, somme qui est comptabilisée séparément des dépenses courantes annuelles au chapitre de l'entretien et du remplacement et qui nous permettra d'envisager de nouveaux projets d'immobilisations stratégiques à l'avenir sans nous éloigner des dépenses cibles établies.

Relance de l'économie grâce à l'innovation

Monsieur le président, notre gouvernement croit que l'avenir de la province dépend de l'innovation et d'une croissance accélérée du secteur du savoir dans notre économie. Nous voulons que le Nouveau-Brunswick soit un chef de file de l'innovation au Canada. À cette fin, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick travaillera avec l'industrie et des établissements de recherche au renforcement des activités de recherche et d'innovation dans toutes les régions de notre province. Nous travaillerons avec des parties prenantes du secteur privé qui sont prêtes à investir dans notre économie, ainsi qu'avec le gouvernement fédéral, l'industrie et le monde universitaire.

Pour donner un élan au processus d'innovation, le premier ministre a annoncé en février la création du Conseil de recherche et d'innovation, qui prodiguera des conseils sur les politiques publiques et en assurera la gestion. Notre gouvernement investira au cours des cinq prochaines années 80 millions de dollars pour l'innovation dans la province, y compris 16 millions en 2013-2014.

En outre, pour appuyer financièrement le démarrage d'entreprises prometteuses quand elles en ont le plus besoin, notre gouvernement s'est joint à la Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard pour créer le Fonds de capital de risque de l'Atlantique. Nous sommes par ailleurs ravis de recevoir des investissements provenant de partenaires intéressés du secteur privé.

Création de possibilités de croissance économique et d'emplois

Notre gouvernement s'est engagé à relancer l'économie au moyen de notre plan d'action Partenaires dans la croissance, qui vise à favoriser une croissance économique durable, à créer de la richesse et à améliorer la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick. Selon la nouvelle orientation, le développement économique sera axé sur nos six secteurs stratégiques, et l'innovation sera l'élément central de notre économie. Nous avons mis au point des stratégies de croissance propres à chacun des six secteurs afin d'aider à façonner un avenir meilleur pour nos industries traditionnelles et nos produits à valeur ajoutée et de mettre en valeur le potentiel des industries naissantes comme celles de l'aérospatiale, de la défense, des sciences biologiques et des technologies de l'information et des communications, ou TIC. Nous avons décentralisé les ressources en matière de développement économique afin de

responsabiliser davantage les collectivités locales et leur conférer plus de pouvoir décisionnel en matière de finances, ce qui leur permet de faire des investissements stratégiques dans leurs propres régions.

Le Nouveau-Brunswick est connu comme ayant l'une des plus fortes économies provinciales axées sur l'exportation, une économie qui est fondée sur l'expédition à l'étranger de produits forestiers, énergétiques, minéraux et agricoles ainsi que de produits de la mer. En fait, en 2012, la valeur des exportations de poisson et de produits de la mer a permis au Nouveau-Brunswick de se hisser au premier rang parmi les provinces à cet égard. En complément à notre stratégie d'innovation, nous tirerons parti d'une telle force au moyen de notre stratégie de développement de l'exportation intitulée *Développer les marchés mondiaux*, qui mettra l'accent sur l'accroissement de débouchés sur les marchés non traditionnels américains et européens ainsi que dans les économies des pays nouvellement industrialisés de l'Asie et de l'Amérique du Sud. La stratégie appuiera les entreprises grâce à 10 initiatives qui permettront entre autres de mettre les acheteurs en contact avec les vendeurs, de mettre à profit les infrastructures de transport et de refaçonner les programmes d'aide.

Monsieur le président, un des éléments clés du plan de notre gouvernement pour rebâtir le Nouveau-Brunswick consiste à travailler avec les entreprises à la création d'emplois. La province est aux prises avec une situation difficile sur le plan de l'emploi, et garder ici nos jeunes professionnels nouvellement formés fait partie d'un ensemble de stratégies visant à améliorer la croissance économique et notre qualité de vie. Un grand nombre de nos jeunes professionnels qualifiés ont été contraints de quitter la province pour trouver du travail dans leur domaine choisi. Pour aider à garder ici de tels travailleurs, notre gouvernement a lancé l'initiative Promesse d'emploi, qui offre aux employeurs une bonification salariale améliorée lorsqu'ils engagent de récents diplômés de niveau postsecondaire pour un emploi lié à leur domaine d'études. Il s'agit d'investissements stratégiques visant nos jeunes ainsi que les entreprises du Nouveau-Brunswick qui, en dépit de la conjoncture économique difficile, sont sur le point de prendre de l'expansion.

Monsieur le président, le secteur forestier constitue un élément essentiel de notre économie et emploie des milliers de personnes dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Après plusieurs années difficiles, la situation dans le secteur forestier s'est améliorée en 2012. Il est essentiel que notre industrie demeure concurrentielle à l'échelle mondiale et tire avantage de nouveaux produits et de nouvelles technologies. Notre gouvernement continuera de travailler avec le secteur industriel pour améliorer le contexte commercial et fournir les outils requis pour favoriser les investissements à long terme.

Gouvernement ouvert, transparent et responsable

Monsieur le président, notre gouvernement a pris comme engagement d'être ouvert, transparent et responsable. Récemment, l'Institut C.D. Howe a accordé au gouvernement du Nouveau-Brunswick une note élevée en le classant parmi les gouvernements les plus transparents du Canada sur le plan financier.

Selon le rapport de l'Institut C.D. Howe, le gouvernement fédéral et les gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ouvrent la voie à suivre pour ce qui est de présenter des documents clairs relatifs aux comptes publics et de déployer des efforts afin de comparer les chiffres des recettes et des dépenses prévues dans les budgets et les chiffres de fins d'exercice et d'expliquer les écarts entre ces chiffres. À la suite d'une évaluation du rendement sur 10 ans des gouvernements pour ce qui est du rapport entre les prévisions budgétaires et les dépenses et recettes réelles, le Nouveau-Brunswick s'est classé au deuxième rang en matière d'exactitude quant aux recettes et aux dépenses. Même si l'économie a posé un certain nombre de défis au chapitre des dépenses et des recettes, le Nouveau-Brunswick continue d'afficher l'un des meilleurs rendements à cet égard.

Depuis octobre 2010, nous avons pris un certain nombre d'autres mesures pour donner suite à notre engagement à l'égard de la transparence et de la responsabilisation.

Nous rendons publics des rapports financiers trimestriels pour donner une idée plus claire de la santé financière de notre province.

En décembre 2011, le gouvernement a lancé le site Web Les contribuables d'abord, qui vise à encourager la population à exprimer ses idées sur les façons d'aborder le défi financier, de faire croître l'économie et d'accroître l'efficacité, l'efficacé et la responsabilisation du gouvernement. Le site a reçu près de 35 000 visites depuis son lancement.

Nous avons instauré l'affichage des projets de règlement 30 jours avant leur prise pour solliciter l'apport du public.

Nous affichons les initiatives proposées du gouvernement pour solliciter les commentaires du public afin que le gouvernement soit renseigné avant la prise de décisions définitives.

Nous mettons en place une fiche d'évaluation trimestrielle pour tenir la population du Nouveau-Brunswick au courant des progrès du gouvernement quant à la mise en œuvre de son plan d'action.

Nous avons annoncé la semaine dernière un nouveau processus de sélection des hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative au moyen d'un comité de sélection

indépendant composé de fonctionnaires de l'Assemblée et de représentants des secteurs universitaire et juridique.

Au cours de la prochaine année, nous continuerons à miser sur la transparence et la responsabilisation à la faveur d'autres initiatives.

Nous apporterons des changements pour moderniser et préciser l'autorité de la vérificatrice générale. Celle-ci joue un rôle indépendant important en matière de responsabilisation du gouvernement, et un accent accru sur les audits de l'optimisation des ressources est un des nombreux éléments à étudier.

Nous présenterons des dispositions législatives sur les nominations gouvernementales, dispositions fondées sur celles proposées à l'origine par le Nouveau Parti démocratique. En ces temps difficiles, il est important que notre gouvernement mette en place une structure pour établir des règles sur un délai de prescription suffisant après la démission de parlementaires et avant qu'ils puissent accepter des nominations gouvernementales, ainsi que sur les modalités de recrutement des présidents de société de la Couronne.

Nous instaurons un programme d'examen de l'efficacité afin de cerner les programmes qui fonctionnent comme prévu, ceux qui doivent être modifiés et ceux qui doivent être abolis.

Notre gouvernement a déployé des efforts importants pour améliorer les pratiques de gestion du risque des prêts et subventions que le gouvernement octroie aux entreprises et pour réduire les risques, au cas par cas, de fournir de l'aide financière à l'industrie. Même si les efforts ont été à ce jour concentrés sur l'augmentation du niveau de sécurité, j'ai le plaisir de signaler que le gouvernement élabore des critères visant à mieux gérer le risque associé au portefeuille global de prêts de plusieurs de nos ministères qui accordent de l'aide.

Notre gouvernement définira et instaurera un processus visant à accroître la transparence et la reddition de comptes relatives aux engagements électoraux et à faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick soient informés des coûts liés aux promesses électorales. En fin de compte, ce sont les contribuables qui doivent finalement payer, et ils devraient recevoir un compte rendu juste des promesses préélectorales du genre.

Ce sont de telles pratiques ainsi que de nombreuses autres pratiques traditionnelles du gouvernement qui témoignent véritablement du dévouement de notre premier ministre à mettre en place un processus gouvernemental plus ouvert et plus transparent.

Plan pluriannuel

Monsieur le président, dans le budget de l'année dernière, le gouvernement a présenté un plan triennal de rétablissement de l'équilibre budgétaire. Le plan posait comme principe la prise d'autres initiatives en matière de recettes et de dépenses. Malgré les mesures prévues dans le budget d'aujourd'hui, un certain nombre de facteurs font que le plan ne permet pas d'atteindre les objectifs, y compris les répercussions d'une économie affaiblie qui contribue à un manque à gagner de l'ordre de 200 millions de dollars dans notre assiette de recettes, des dépenses ponctuelles et les pressions exercées par les coûts. Il n'est plus possible d'envisager le rétablissement de l'équilibre budgétaire d'ici à 2014-2015.

Le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements provinciaux sont aux prises avec des défis semblables pour ce qui est de rétablir à court terme l'équilibre des recettes et des dépenses. Pour vivre selon nos moyens, nous devons nous assurer de fournir les bons programmes et services au moyen des procédés les plus efficaces possibles.

Le plan triennal que je présente aujourd'hui montre un parcours d'amélioration continue vers un déficit de 102 millions de dollars prévu pour 2015-2016. Les projections des recettes tiennent compte des modifications fiscales annoncées aujourd'hui et d'une économie qui prendra de l'élan en 2014. Les projections des dépenses pour 2014-2015 et 2015-2016 ne reflètent qu'une croissance limitée. Les ministères devront composer avec les pressions qu'exercent les coûts tout en respectant les budgets actuels.

Je ne prévois pas de retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 2015-2016. Toutefois, ce retour est possible si la croissance économique et les recettes sont supérieures aux prévisions. Notre économie au cours des prochaines années nous incite à l'optimisme, et les recettes augmenteront si la croissance accrue se concrétise. Notre objectif est en vue, et nous continuerons de viser le succès au moyen d'une approche équilibrée.

	<u>Plan pluriannuel</u> <u>(millions \$)</u>		
	2013-2014	2014-2015	2015-2016
	<u>Budget</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>
Recettes	7 994	8 158	8 402
Dépenses	8 363	<u>8 429</u>	<u>8 504</u>
Élément exceptionnel : charge de retraite ponctuelle	<u>110</u>		
Déficit	(479)	(271)	(102)

Note : Abstraction faite de la charge de retraite ponctuelle indiquée, le déficit en 2013-2014 serait de 369 millions de dollars.

Avenir meilleur

Monsieur le président, je peux dire aujourd'hui que le Nouveau-Brunswick est sur le point de profiter d'occasions historiques dans le secteur de l'énergie. Les gens du Canada savent déjà que la ressource naturelle connue dont ils sont le plus riches, le pétrole extrait du bitume dans l'Ouest canadien, ne parvient actuellement pas à la plupart des marchés internationaux. Les ressources des sables pétrolifères sont vendues au rabais aux États-Unis, en deçà des cours internationaux, et en quantité limitée à un groupe restreint d'acheteurs. À cause de l'obstruction du transport, une quantité insuffisante de ces ressources stratégiques est acheminée jusqu'aux marchés internationaux.

Des projets visant à lever l'obstruction par la construction d'un nouveau pipeline jusqu'au golfe du Mexique ou à la côte ouest du Canada ont subi des retards sérieux et une opposition farouche. Depuis plus d'un an, notre premier ministre cherche activement la solution au problème : un corridor pipelinier qui traverserait l'Est canadien et aboutirait au port en eau profonde de Saint John. Notre premier ministre a parcouru le pays et a recueilli un appui sans précédent de tous les secteurs.

Le corridor, qui suivrait en majeure partie des emprises existantes, pourrait ouvrir la porte aux marchés internationaux des hydrocarbures et des produits pétroliers raffinés. Le Nouveau-Brunswick pourrait s'en voir fort de centaines d'emplois dans la province pendant la construction du pipeline. Le projet offre aussi la possibilité de transformer en produits d'exportation, à la raffinerie de Saint John, le pétrole de l'Ouest, ce qui créerait des centaines d'autres emplois.

Notre premier ministre continue de jouer un rôle d'impulsion en vue d'essayer de saisir l'occasion qui se présente. Il a rencontré les premiers ministres du Québec et de l'Alberta, le premier ministre du pays et ses homologues des autres provinces de l'Atlantique. Il a rencontré des cadres du secteur pipelinier et d'autres dirigeants de l'industrie de l'énergie. Les esprits sont unanimes sur le mérite de pousser plus loin l'idée ; l'objectif consistant à construire un oléoduc ouest-est et à prospecter de nouveaux marchés d'exportation du pétrole est essentiel à l'avenir du pays.

Les ressources de gaz naturel de la province représentent une autre occasion. Nous savons que des réserves importantes se trouvent dans la province. Nous établissons les règlements qui protègent l'environnement tout en permettant à l'industrie de faire les investissements nécessaires et de créer des emplois. La production de pétrole et de gaz naturel à partir du schiste est une activité à prédominance de main-d'œuvre qui a déjà transformé l'économie dans un grand nombre d'États et de provinces. Donnons sa chance à l'industrie au Nouveau-Brunswick. Offrons à notre province la possibilité d'être prospère grâce à nos ressources énergétiques, comme c'est déjà le cas pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Le Nouveau-Brunswick a depuis longtemps recours à ses ressources naturelles pour fournir des emplois, stimuler l'investissement, produire de la richesse et faire croître

l'économie. Notre nouvelle stratégie d'exportation fournira aux entreprises les outils leur permettant de tirer profit des nouveaux débouchés dans le monde entier. Par exemple, l'investissement de 2 milliards de dollars dans le secteur de la potasse dans la région de Sussex fera plus que doubler la production, augmentera nettement les exportations et aidera à conserver jusqu'à 500 emplois pour les 30 prochaines années.

Un certain nombre de possibilités attendues dans le secteur minier sont aussi à diverses étapes de mise en œuvre et pourraient attirer dans notre province des investissements de plus de 1 milliard de dollars et plus de 1 000 emplois. D'autres projets des secteurs énergétique et minier, tels que l'oléoduc ouest-est et les usines d'engrais, pourraient produire d'autres investissements de l'ordre de 5 milliards de dollars. L'ancien premier ministre McKenna a récemment indiqué que revenir sur la décision quant aux installations de GNL et l'exportation du gaz de schiste pourraient engendrer ensemble 17 milliards de dollars en investissements directs au Nouveau-Brunswick, 4 milliards en recettes fiscales provinciales, 3 milliards en redevances provinciales et 150 000 années-personnes de nouveaux emplois. De telles perspectives montrent clairement les possibilités qu'offrent les ressources naturelles pour aider la province à atteindre son plein potentiel économique et atténuer un grand nombre des problèmes économiques et financiers avec lesquels nous sommes aux prises depuis les dernières années.

Conclusion

Pour terminer, Monsieur le président, je souligne encore une fois que nous relevons les défis qui se posent à nous dans la province. Le budget présenté aujourd'hui constitue la prochaine étape vers l'atteinte de notre objectif. Je ne m'attends pas à ce que les annonces d'aujourd'hui soient accueillies ou appuyées à l'unanimité.

Il n'y a toutefois aucun doute. Les mesures sont nécessaires pour notre province, son avenir, nos enfants et petits-enfants, pour leur offrir le magnifique cadeau que nous ont légué nos ancêtres : un magnifique territoire, une terre aux possibilités illimitées où vivre, prospérer et élever nos familles.

Monsieur le président, le premier ministre et moi avons participé il y a quelques semaines à un concours de maçonnerie. Les juges ont été cléments envers nous, et nous avons tous deux été faits membres honoraires. Les ressemblances à notre situation financière actuelle sont réelles.

Nous rebâtissons notre province étape par étape. Le processus est lent et pénible, comme la maçonnerie, mais, une fois les travaux achevés, personne ne peut remettre en question la longévité et la durabilité du produit final.

Nous rebâtitsons la province dans une perspective de durabilité et de prospérité. La tâche n'est pas facile, et sa réalisation ne peut pas dépendre d'une seule personne ou d'une seule décision.

Le budget d'aujourd'hui établit l'équilibre entre les décisions difficiles que nous avons prises pour faire face aux dépenses et augmenter les recettes et les investissements stratégiques que nous avons faits pour renforcer notre économie.

En ces temps difficiles sur le plan économique, nous avons choisi une approche prudente et équilibrée afin de ne pas dévier de notre parcours et aggraver la situation.

Nous atteindrons nos objectifs étape par étape. L'ensemble des employés gouvernementaux nous aideront, par leur bienveillance et leur savoir-faire, à atteindre nos objectifs et, de fait, à les dépasser.

Merci, Monsieur le président.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Milliers

\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2013	2013	2014
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Recettes			
Compte ordinaire.....	7 460 144	7 264 401	7 565 600
Compte de capital.....	232 822	224 383	81 044
Compte à but spécial.....	63 512	65 501	61 658
Compte d'organisme de service spécial (nettes).....	73 726	80 075	79 133
Gains du fonds d'amortissement.....	221 000	221 000	206 500
Recettes totales	8 051 204	7 855 360	7 993 935
Charges			
Compte ordinaire.....	7 700 510	7 730 648	7 930 758
Compte de capital.....	52 800	56 842	44 689
Compte à but spécial.....	70 794	71 303	72 462
Compte d'organisme de service spécial (nettes).....	71 086	68 808	69 199
Amortissement des immobilisations corporelles.....	338 920	338 835	355 520
Charges totales	8 234 110	8 266 436	8 472 628
Excédent (Déficit).....	<u>(182 906)</u>	<u>(411 076)</u>	<u>(478 693)</u>

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE
Milliers
\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2013 Prévisions	2013 Révisées	2014 Prévisions
Excédent (Déficit).....	(182 906)	(411 076)	(478 693)
Acquisition d'immobilisations corporelles.....	(894 960)	(883 629)	(421 374)
Amortissement d'immobilisations corporelles.....	338 920	338 835	355 520
Recettes reportées liées aux immobilisations corporelles.....	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(49 894)</u>
(Augmentation) Diminution de la dette nette.....	<u>(738 946)</u>	<u>(955 870)</u>	<u>(594 441)</u>

RECETTES TOTALES
2013-2014
Milliers
\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTES)</u>	<u>TOTAL</u>
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick.....	522	-	-	-	522
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	10 512	-	-	-	10 512
Assemblée législative.....	495	-	-	-	495
Autres organismes.....	513 167	-	-	-	513 167
Communautés saines et inclusives.....	-	-	500	-	500
Développement économique.....	11 291	20	-	66 300	77 611
Développement social.....	59 614	50	11 189	-	70 853
Éducation et Développement de la petite enfance.....	29 295	-	22 604	-	51 899
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	145 375	-	1 903	1 149	148 427
Énergie et Mines.....	39 996	-	-	-	39 996
Environnement et Gouvernements locaux...	5 033	-	8 702	-	13 735
Finances.....	6 410 884	-	56	-	6 410 940
Investir Nouveau-Brunswick.....	644	-	-	-	644
Justice et Procureur général.....	54 781	-	949	-	55 730
Ressources naturelles.....	82 379	540	3 347	-	86 266
Santé.....	37 165	5 000	1 515	-	43 680
Sécurité publique.....	155 457	-	8 788	6 600	170 845
Services gouvernementaux.....	11	-	10	-	21
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	3 311	-	789	4 284	8 384
Transports et Infrastructure.....	5 668	75 434	1 306	800	83 208
Total partiel	7 565 600	81 044	61 658	79 133	7 787 435
Gains du fonds d'amortissement					206 500
RECETTES TOTALES					<u>7 993 935</u>

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES BRUTES PRÉVUES SELON LA PROVENANCE

Milliers

\$

	Année se terminant le 31 mars		
	2013	2013	2014
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers.....	1 344 100	1 218 000	1 416 000
Impôt sur le revenu des corporations.....	223 600	206 200	236 400
Taxe sur les minéraux métalliques.....	40 000	35 000	2 000
Impôt foncier provincial.....	469 400	469 400	481 500
Taxe de vente harmonisée.....	1 135 400	1 165 600	1 159 800
Taxe sur l'essence et les carburants.....	247 300	243 000	243 000
Taxe sur le tabac.....	150 000	135 000	157 000
Taxe sur le pari mutuel.....	600	600	600
Taxe sur les primes d'assurance.....	43 746	45 900	47 205
Taxe sur le transfert de biens réels.....	13 600	11 000	11 500
Taxe sur le capital des grandes corporations.....	-	(49)	-
Taxe sur le capital des corporations financières.....	23 125	28 000	28 000
Total partiel : taxes et impôts.....	3 690 871	3 557 651	3 783 005
Produits de placements.....	300 581	281 558	326 840
Licences et permis.....	135 124	133 853	138 267
Vente de biens et services.....	307 616	289 882	293 867
Redevances.....	121 670	89 660	110 855
Recettes des loteries et des jeux.....	142 938	145 938	153 347
Amendes et intérêts de pénalités.....	8 233	8 507	8 294
Recettes diverses.....	24 690	39 449	36 959
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE.....	4 731 723	4 546 498	4 851 434
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation.....	1 597 700	1 597 700	1 562 000
Transfert canadien en matière de santé.....	637 200	629 712	664 000
Transfert canadien en matière de programmes sociaux.....	257 400	257 197	262 300
Tranfert visant la réduction des temps d'attente.....	5 422	5 423	5 368
Autres.....	1 866	1 866	1 866
Total partiel : subventions inconditionnelles – Canada.....	2 499 588	2 491 898	2 495 534
Subventions conditionnelles – Canada.....	228 833	226 005	218 632
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA.....	2 728 421	2 717 903	2 714 166
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE.....	7 460 144	7 264 401	7 565 600

CHARGES TOTALES

2013-2014

Milliers

\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTES)</u>	<u>TOTAL</u>
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick.....	11 649	-	-	-	11 649
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	39 882	600	-	-	40 482
Assemblée législative.....	21 659	-	-	-	21 659
Bureau du Conseil exécutif.....	18 370	-	-	-	18 370
Cabinet du premier ministre.....	1 652	-	-	-	1 652
Communautés saines et inclusives.....	17 301	-	500	-	17 801
Développement économique.....	101 373	-	-	73 570	174 943
Développement social.....	1 062 734	-	18 851	-	1 081 585
Éducation et Développement de la petite enfance.....	1 074 592	-	22 504	-	1 097 096
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	604 341	2 000	1 956	1 149	609 446
Énergie et Mines.....	8 061	-	-	-	8 061
Environnement et Gouvernements locaux.....	139 497	-	8 500	-	147 997
Finances.....	18 949	-	56	-	19 005
Gouvernement général.....	862 873	-	-	-	862 873
Investir Nouveau-Brunswick.....	14 638	-	-	-	14 638
Justice et Procureur général.....	62 700	-	774	-	63 474
Ressources humaines.....	3 973	-	-	-	3 973
Ressources naturelles.....	101 593	200	3 227	-	105 020
Santé.....	2 583 815	-	2 000	-	2 585 815
Sécurité publique.....	147 581	-	11 894	6 582	166 057
Service de la dette publique.....	664 000	-	-	-	664 000
Services gouvernementaux.....	59 597	-	15	-	59 612
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	37 632	775	765	4 944	44 116
Transports et Infrastructure.....	272 296	41 114	1 420	(17 046)	297 784
Total partiel	7 930 758	44 689	72 462	69 199	8 117 108
Amortissement des immobilisations corporelles					<u>355 520</u>
CHARGES TOTALES					<u>8 472 628</u>

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ET LE BUDGET ÉQUILIBRÉ

Millions

\$

	Période financière de 2011-2012 à 2014-2015 Année se terminant le 31 mars		
	2012 Montants réels	2013 Révisées	2014 Prévisions
Recettes totales.....	7 789,0	7 855,4	7 993,9
Ajouter : changements requis en vertu de la loi.....	0,0	0,0	0,0
Recettes après rectification.....	<u>7 789,0</u>	<u>7 855,4</u>	<u>7 993,9</u>
Charges totales.....	8 049,6	8 266,4	8 472,6
Excédent (déficit) pour l'année après rectification.....	<u>(260,6)</u>	<u>(411,1)</u>	<u>(478,7)</u>
Différence cumulative - début de l'année.....	0,0	(260,6)	(671,7)
Différence cumulative - fin de l'année.....	<u><u>(260,6)</u></u>	<u><u>(671,7)</u></u>	<u><u>(1 150,4)</u></u>

	Année se terminant le 31 mars			
	2011	2012	2013	2014
Dette nette.....	9 615,7	10 045,8	11 001,7	11 596,1
PIB (31 décembre).....	30 941	32 180	33 017	33 908
Rapport dette nette-PIB.....	31,1 %	31,2 %	33,3 %	34,2 %

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.